

Réseaux et partenaires

A PROPOS DE ...



Un nouveau projet, lancé par l'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement (AVDL), pour développer le pouvoir d'agir des habitants de Villeurbanne. Dans son « Répertoire des dynamiques collectives habitantes », l'AVDL met en avant une quinzaine de groupes d'habitants, essentiellement des comités de locataires, qui se mobilisent pour contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie. L'AVDL souhaite, à présent, accompagner ces groupes d'habitants en fonction de leurs besoins. Un atelier d'échange entre ces groupes d'habitants sera organisé en décembre 2013.

Contact : jgrolee.avdl@orange.fr

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• Mardi 19 novembre 2013 à l'ENS de Lyon

Colloque IREIS/MAIF 2013 intitulé « *Les nouvelles gestions du social : quels enjeux pour les identités et les pratiques professionnelles ?* »

Pour plus d'info : colloque2013@ireis.org

• Mardi 26 novembre 2013 à l'Hôtel de Région à Lyon

Avec le soutien du Conseil Régional, l'Association des Paralysés de France et ses partenaires organisent les 2èmes Etats généraux de l'inclusion en Rhône-Alpes avec pour thème « *Du travail pour tous ? Y'a du boulot !* »

Pour plus d'info : <http://etatsregionauxdelinclusion-rhone-alpes.blogs.apf.asso.fr>

• Mercredi 27 novembre 2013 à Lyon

Journée régionale des CCAS 2013 organisée par les Unions départementales des CCAS de la Région Rhône-Alpes

Pour plus d'info : www.udccas69.net

Pour plus de manifestations : www.mrie.org

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

• Philippe BOURGEOIS : « *En quête de respect - crack à New York* », 2013

• Delphine SERRE : « *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger* », 2009

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94

e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org

Directeur de la publication : Annaïg ABJEAN

Création graphique : Nicole AYED

Travaux en cours

Entre école et Mission locale

Une étude menée par le CEREQ, la MRIE, le PRAO et l'Union Régionale des missions locales, soutenue par la Région, cherche à mieux caractériser ce qui se passe pour les jeunes en rupture scolaire entre le moment où ils quittent l'éducation nationale et celui où ils s'inscrivent en Mission Locale. Elle est en cours de finalisation et sortira en fin d'année. Elle arrive ainsi en complément de l'étude sur les jeunes dans les quartiers prioritaires évoquée en pages centrales.

Référent : laurence.potie@mrie.org

L'accès aux soins des personnes en situation de précarité : l'enjeu de la rencontre avec les personnels soignants

L'objectif de ce projet est de mieux cerner les enjeux liés à la rencontre entre personnes en situation de précarité et personnels soignants et d'identifier des ressources permettant à cette rencontre d'être constructive en termes d'entrée dans un parcours de soins. Il s'agira de réaliser des entretiens approfondis, avec des professionnels de santé et avec des personnes en situation de précarité. Une attention particulière sera apportée à la répartition sur le territoire régional et entre territoires urbains et ruraux. A partir de ces entretiens, il s'agira, en collaboration avec d'autres partenaires, d'analyser et de croiser ces données afin d'identifier des freins et des leviers en vue d'améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité.

Référent : francis.vernede@mrie.org

"Les jeunes dans les quartiers prioritaires : Quelle situation ? Quelle insertion ?", étude réalisée avec le soutien de la DRJSCS.

Cette étude s'intéresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et résidant en quartiers politique de la Ville, hors grandes agglomération. Nous avons travaillé plus spécifiquement sur les territoires de Roanne Agglomération et de Romans-Bourg de Péage. L'objectif de ce travail est d'appréhender les conditions d'accès ou de non accès à certains droits, identifiés comme fondamentaux, et de rendre compte de la situation vécue par les jeunes vivant dans des quartiers sous Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Cucs). Elle se présente en deux parties : son dossier central (Vol 1) et ses annexes (Vol 2) et est complétée par sa synthèse. Elle est téléchargeable gratuitement sur notre site

Référents : francis.vernede@mrie.org et simon.geraud@mrie.org

Infos MRIE

Nous souhaitons la bienvenue à **Elodie Peters**, qui vient croiser l'approche philosophique avec celle de la MRIE, le temps d'un stage de six mois, dans le cadre d'un master 2 en éthique appliquée et en philosophie, Ethires - Paris 1 Sorbonne Panthéon.

Nous sommes également très heureux d'accueillir à nouveau **Simon Géraud**, qui vient remplacer Flora Perrier sur la plupart de ses missions, le temps de son congé maternité.

Des mots pour...

... mobiliser contre la pauvreté

Le 17 octobre, journée mondiale de lutte contre la misère, une importante manifestation a eu lieu à Paris orchestrée par ATD Quart Monde. Le Président de l'Assemblée Nationale Claude Bartolone a introduit une conférence à laquelle ont pris part en particulier Marisol Touraine (Ministre des Affaires sociales et de la santé) et Dominique Baudis (Défenseur des droits). Un groupe d'une trentaine de personnes en situation de précarité a apporté un témoignage très concret lors de cette rencontre. Plusieurs parlementaires de gauche comme de droite étaient dans l'assistance. Un projet de loi sera déposé pour inscrire la pauvreté comme 19^{ème} critère de discrimination.

La conférence a été suivie d'une « marche citoyenne » entre les Invalides et la place du Trocadéro pour fustiger les clichés et les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté. ATD Quart Monde vient de publier un petit livre¹ sur ce sujet. Avec parfois quelques nuances, la MRIE se retrouve bien dans ce travail. Je retiens en particulier :

- « *L'Unicef montre dans une étude que la plus efficace pour lutter contre la pauvreté est de mettre en œuvre des stratégies axées sur l'équité en direction des plus pauvres, ce qui améliore aussi la situation des moins pauvres.* »
- Pour des économistes : « *la misère n'est pas seulement un problème d'extrême pauvreté matérielle, mais aussi d'exclusion sociale et de mépris. Elle requiert une transformation profonde de la relation entre inclus et exclus, ou entre aidant et aidé.* »
- La France ne distribue pas des minima sociaux très élevés, elle est dans la moyenne européenne.
- Le « non recours » aux prestations sociales pèse beaucoup plus que les fraudes.

Les 17 et 18 octobre, François Chérèque est venu à Grenoble et à Lyon faire le point sur le « Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale », plan adopté lors du comité interministériel de lutte contre l'exclusion du 21 janvier dernier. Parmi les nombreux « chantiers » qu'énonce le plan, je souligne la volonté d'associer réellement les personnes en situation de précarité à l'élaboration des dispositifs qui les concernent.

D'une part une véritable mobilisation nationale contre l'exclusion se dessine. Mais par ailleurs, les « idées fausses » résistent, et contribuent à l'exclusion sociale. Dans la perspective des prochaines échéances électorales, il faudra rester vigilant sur les valeurs et les principes qui ont fondé la MRIE.

Yvon CONDAMIN, Président de la MRIE

¹ « En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté », Coédition Editions de l'Atelier/Quart Monde

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS

LES JEUNES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : QUELLE SITUATION ? QUELLE INSERTION ?

p.2

L'ACTU de la MRIE

Travaux en cours ...

- × Entre école et mission locale
- × L'accès aux soins des personnes en situation de précarité : l'enjeu de la rencontre avec les personnels soignants
- × Les jeunes dans les quartiers prioritaires : quelle situation ? Quelle insertion ?

Réseaux et partenaires A propos de ... l'AVDL

Infos MRIE

Bienvenue à Elodie Peters et à Simon Géraud

p.4

A la une

Baisse significative du nombre d'emplois en intérim sur la région.

Alors qu'entre décembre 2011 et décembre 2012, la région perd globalement moins d'emplois (-0,2 %) que la moyenne nationale (-0,6 %), elle perd plus d'emplois en intérim : -11,1 % (contre -10,7 % au niveau national).

Source : Insee Rhône-Alpes, Bilan économique Rhône-Alpes, dossier n°158, mai 2013

LES JEUNES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : QUELLE SITUATION ? QUELLE INSERTION ?

Etude réalisée sur les territoires de Roanne et de Romans-sur-Isère -
Bourg-de-Péage auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans

Cette étude est née d'une préoccupation de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) vis-à-vis des jeunes âgés de 16 à 25 ans et résidant en quartiers politiques de la Ville. Elle s'est déroulée sur deux agglomérations de taille moyenne de la région : l'agglomération roannaise et l'agglomération romano-péageoise. L'étude s'est attachée à interroger les jeunes directement à partir d'un questionnaire, d'entretiens et de temps passés à leurs côtés. Ces résultats ont été croisés avec des échanges approfondis avec les professionnels qui les côtoient. Près de 470 questionnaires ont été récoltés, dont plus de la moitié remplis par un public résidant en Cucs. En parallèle, 16 entretiens et plusieurs observations *in situ* ont éclairé les trajectoires de vie, les habitudes culturelles et le rapport à l'insertion.

UNE JEUNESSE HÉTÉROGÈNE ET CONNECTÉE

Les jeunes que nous avons rencontrés font état de parcours de vie très divers, même parmi les plus éloignés des dispositifs. Il existe des situations plurielles, des réalités de vie très distinctes entre : les jeunes décrocheurs, les scolarisés, ceux en emploi, celui qui est devenu chef de famille, celle qui est hébergée par une amie, et encore celui qui vit une période d'errance. Quel que soit leur parcours, ces jeunes ne sont pas isolés, ils sont, bien au contraire, fortement sociabilisés. S'ils sont certes moins soutenus que leurs homologues hors Cucs, les deux tiers des jeunes des Cucs interrogés dans le questionnaire disent l'être dans leur orientation scolaire et professionnelle. Ils le sont surtout par leurs parents et famille au sens large. Ils sont également en lien avec des pairs, bien souvent, des groupes de pairs intra-quartier. Nous avons constaté une forte mixité dans ces groupes : jeunes scolarisés, en latence et à l'emploi se côtoyant. Ils renvoient l'image d'une jeunesse ancrée dans des liens positifs et constructifs avec l'entourage.

L'ÉCHEC SCOLAIRE INDUIT UNE VISION CONTRAINTÉ ET RESTREINTE DE L'AVENIR PROFESSIONNEL

Vis-à-vis de leur avenir professionnel, les jeunes des Cucs affichent une lucidité frappante. Ils ont conscience de la faiblesse de leurs bagages scolaires et donc des difficultés qui les attendent dans leur vie professionnelle. Plus de la moitié ne se disent pas satisfaits de leur scolarité, contre un tiers hors Cucs. Ainsi, les jeunes en échec scolaire disposent de moins de choix d'orientation, qui eux mêmes déboucheront sur un nombre limité de professions envisageables. Les ambitions personnelles en sont clairement impactées. Ce raisonnement est-il la résultante d'une autocensure ? D'une censure provoquée par l'entourage ? Les filières professionnelles apparaissent privilégiées en Cucs et seuls 9 % des jeunes actuellement non scolarisés ont poursuivi leurs études après le bac. Les parcours scolaires marquent ce besoin d'un accès rapide à l'emploi. Le retour sur les bancs de l'École pour les décrocheurs n'est pas envisagé. Les formations peuvent l'être, mais l'accès à l'emploi reste la priorité absolue. Cette conscience aiguë de l'état dégradé du marché du travail et de la place qui leur est réservée aujourd'hui peut engendrer une certaine forme de résignation dans leurs démarches. L'investissement dans la recherche d'un emploi est réel et manifeste mais les stratégies pour y parvenir sont parfois mal adaptées. Les difficultés scolaires couplées aux difficultés d'intégration au marché de l'emploi provoquent une perte de confiance en soi, d'où un manque d'ambition, et une spirale d'échecs dans les démarches. Les jeunes ont également rappelé l'existence de discriminations dont ils se disent victimes dans leur recherche d'emploi. Si elles semblent avant tout être l'expression d'un stigmate social en lien avec leur lieu de vie, elles peuvent également être liées à l'origine ethnique.

DES JEUNES ATTACHÉS AU TRAVAIL, MAIS MOINS À L'EMPLOI SOUS TOUTES SES CONTRAINTES

Malgré ces difficultés d'accès à l'emploi, les jeunes des quartiers prioritaires que nous avons interrogés dans cette étude ont, pour la plupart, déjà fait leurs premiers pas dans le monde du travail. Plus de 7 répondants au questionnaire sur 10 ont déjà travaillé ou travaillent actuellement.

L'inscription dans le marché de l'emploi reste toutefois fragile. Seuls un quart travaillent et, parmi eux, moins de 20 % ont signé un CDI. Dans les entretiens, les expériences professionnelles riment avec précarité : CDD, temps de travail très courts, travail au noir, etc. Les jeunes semblent réellement attachés à la valeur travail, mais restent peu convaincus par l'emploi sous toutes ses contraintes : relations hiérarchiques, contraintes administratives, etc. Des formes spécifiques d'emploi, comme les chantiers éducatifs plébiscités par de nombreux professionnels rencontrés, semblent adaptés à certains jeunes. Ils peuvent permettre une intégration progressive au marché du travail.

LA « LATENCE » : UN PASSAGE OBLIGÉ POUR CERTAINS

Seuls 7 % des jeunes des Cucs interrogés lors de notre étude sont autonomes d'après la définition de la Plateforme de l'Observation Sociale en Rhône-Alpes¹. Ces derniers vivent hors du domicile parental et sont à l'emploi. Par ailleurs, la part de jeunes scolarisés est inférieure en Cucs. Que se passe-t-il pour ces jeunes qui ne sont ni sur les bancs de l'école, ni intégrés au monde du travail ? Cette question renvoie à la notion de latence largement évoquée dans cette étude et vécue par de nombreux jeunes. L'analyse des questionnaires révèle que 45 % des jeunes interrogés ne sont ni à l'école, ni en formation, ni au travail aujourd'hui, et ainsi traversent une période dite de « latence ». La latence apparaît souvent en réaction à la sortie du système scolaire ou en écho à un échec d'entrée dans la vie professionnelle. Si la latence est mal vécue par les jeunes, elle l'est également par beaucoup de professionnels qui ne savent pas comment l'appréhender, craignant notamment des dérives comportementales et du mal-être. Comment accompagner au mieux cette latence ? Comment réduire cette période ? Le déclic se produit souvent au moment d'un changement de statut : de jeune « lambda » à celui de conjoint, travailleur, parent, etc. Un adulte identifié par le jeune doit se saisir de cette opportunité. Et force est de constater que cet adulte est souvent un professionnel de proximité. Ils sont éducateurs, médiateurs ou encore correspondants de nuit et leur point commun est de centrer leur action auprès des jeunes sur la relation, souvent une relation interpersonnelle. Cela semble une posture professionnelle fondamentale pour saisir la première opportunité de « raccrocher » le jeune.

UN ACCÈS AUX DROITS INVESTI DANS L'URGENCE

Les enjeux d'accès aux droits ont été questionnés dans cette étude, mais n'ont pas fait l'objet d'échanges denses avec les jeunes côtoyés. Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils ne sont pas au cœur de leurs préoccupations. Ces derniers ont un rapport distancié aux institutions qu'ils connaissent peu ou pas. Les plus éloignés ne sont pas en mesure d'appréhender leurs droits et de les faire valoir.

Cette distance étant parfois le résultat d'une crainte du fichage, d'une volonté de ne pas être comptabilisé.

L'étude rend compte d'une méconnaissance des droits auxquels ils peuvent prétendre, pour tous, jeunes à l'emploi ou non. La question de la communication des informations est essentielle. L'étude montre que l'information passe essentiellement par le réseau de proximité, surtout la famille, qui reste le premier soutien dans l'orientation scolaire ou professionnelle. Une piste pourrait être de s'appuyer sur la famille, d'en faire un relais entre institutions et jeunes. Le rapport aux droits et aux institutions est donc timidement envisagé et quand l'information est connue, le jeune s'en saisit s'il y trouve un intérêt immédiat. Les besoins sont peu anticipés, en atteste la forte proportion de jeunes de Cucs qui ont recouru aux services des urgences des hôpitaux dans l'année. Le rapport de ces jeunes aux droits est fortement lié à leur rapport au temps. Il cristallise une différence de logiques entre les jeunes et les professionnels en charge de les accompagner.

UN BESOIN D'UTILITÉ, DES CAPACITÉS DE PROJECTION

Cette étude laisse apparaître un réel besoin d'utilité de la part de ces jeunes, ainsi qu'un besoin de sens, à la fois dans leurs actions, mais également dans les accompagnements qui leur sont proposés. Ce besoin détermine pour partie leur investissement et leur motivation. Les matières scolaires dont l'intérêt n'apparaît pas immédiatement sont donc peu investies. En formation, les enseignements sans utilité immédiate reconnue par le jeune peuvent de la même façon être décriés. Que ces savoir-faire puissent servir au long terme n'est pas forcément considéré. Dans le même temps, les jeunes rencontrés veulent tous travailler afin de subvenir à leurs besoins, être indépendants, construire leur vie. L'enjeu est de se construire une place dans la société. Malgré un échec scolaire massif, beaucoup rappellent qu'ils sont en capacité d'apprendre. Parfois, c'est l'expérience qui fait office d'enseignement et qui donne envie d'apprendre. En cela, les stages peuvent être déclencheurs d'une orientation. Pour d'autres c'est un premier emploi, souvent précaire, qui est à l'origine de l'envie de se former dans un domaine. Là encore, l'utilité concrète de ce qu'ils font les encourage à avancer, à construire des projets, en somme, à faire un pas vers l'insertion.

Contacts :
Francis VERNEDE et Simon GERAUD,
Chargés de mission à la MRIE

Avec le soutien de la DRJSCS



¹ Maury S., 2013, « L'accès à l'autonomie des jeunes rhônalpins », *Portrait social, POSRA*, pp. 8-10